— M. Durry indique qu'au cours du voyage organisé par la Société des Antiquaires de France en Rhénanie, en juillet dernier, il a été frappé par le nombre des jeunes chercheurs assistant les différents conservateurs des Musées rhénans. En France, de telles équipes sont bien plus rares. M. R. Bloch souligne que le manque de crédits et de places réservées chez nous aux archéologues est responsable de ce fait.

— M. J. Bayet suggère que certains boursiers de la Recherche scientifique puissent se voir attribuer des tâches et des recherches muséographiques. Ainsi pourrait-on mener à bien la rédaction de catalogues de musées dont le manque se fait cruellement sentir.

— M. J. Marouzeau propose qu'un vœu soit émis en ce sens par la Société des Études latines, et rappelle le rôle que la Société a joué quand il s'est agi de donner au pays une charte archéologique.

Ce vœu pourrait être transmis, sous la forme suivante, à la Direction de l'Enseignement supérieur, à la Direction des Musées et au Centre national de la Recherche scientifique :

« La *Société des Études latines*, attendant pour ses études beaucoup de la recherche archéologique, et consciente de la complexité croissante de cette recherche,

émet le vœu qu'une collaboration efficace entre le C. N. R. S., les services des fouilles et ceux des Musées, assure, en liaison avec l'enseignement supérieur, la formation et l'emploi régulièrement rémunéré d'un nombre suffisant de spécialistes des techniques archéologiques : fouilles, étude, restauration et conservation. »

— M. Dain note la part qu'ont eue les aviateurs de la guerre 1914-1918 dans le développement de la photographie aérienne.

— M. Samaran rappelle l'utilisation déjà ancienne de la photographie à l'infra-rouge par la paléographie. Lui-même l'a recommandée et pratiquée depuis de longues années.

— M. J. Bérard appelle l'attention sur les plus récentes méthodes d'analyse, par exemple la méthode dite du « *coal fourteen* ».

III.

SÉANCE DU SAMEDI 8 MARS 1952.

Président : M. P. Boyancé.

Membres présents. — MM. V. Alves, J. Andrieu, R. P. Fr. Bardon, MM. J. Bayet, J. Béranger, M^lle^ M.-T. Beuchard, MM. A. Bourgery, E. Cavaignac, P. Courcelle, A Dain, R. Dumaine, M. Durry, A. Ernout,

M^lle J. Ernst, MM. G. Fohlen, J. de Foucault, M^lle A. Freté, R. P. Gareau, MM. M. Gautreau, R. Goujard, P. Grenade, M^lle A. Guillemin, MM. A. Haury, J. Heurgon, A. Hubac, R. P. Hubert, MM. Cl. Jodry, R. Jumeau, R. Laborderie, M. Lejeune, A. Magdelain, J. Marouzeau, L. Nougaret, M^me S. Nougaret, M. J. Perret, M^lle H. Pétré, MM. H. Pflaum, Mgr L. Pichard, A. Piganiol, G. de Plinval, R. de Ravinel, J. Reinach, M. Ribaud, W. Seston, H. Stern, M^lle Tachauer, M. J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. P. Boyancé, président, salue la présence à cette séance de deux membres du Groupe romand : MM. G. de Plinval et J. Béranger, ainsi que d'un collègue espagnol, le R. P. Francesco Gonzalez Bardon, de Saragosse.

M. J. Marouzeau signale que la *Revue* est en distribution. D'autre part, il confirme que les premières dispositions sont prises pour l'organisation de l'excursion de Pentecôte à Bordeaux.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Lejeune étudie des *vestiges de voix moyenne en italique.* Il rappelle qu'en latin les mêmes désinences servent à constituer, en regard de la flexion verbale active, une flexion passive, un impersonnel et une flexion déponente. Mais, en dehors de quelques traces signalées par J. Wackernagel (*lauāre* « laver » / *lauārī* « se laver », *pignerāre* « donner en gage » / *pignerārī* « se faire donner, recevoir en gage » ; etc.), le latin n'a pas de voix moyenne vivante : il n'a pas, comme le grec, la faculté de fléchir (indépendamment de l'expression du passif) la plupart de ses thèmes verbaux soit avec des désinences moyennes, soit avec des désinences actives, selon que le sujet est donné ou non comme intéressé personnellement au procès.

Dans le peu que l'on connaît du verbe osque et du verbe ombrien, rien n'apparaît qui soit nettement un « moyen » au sens grec du terme ; pas davantage dans la poignée de formes verbales connues dans les parlers de l'Italie centrale, en falisque, ou en celtique continental (réserve faite peut-être pour gaul. *marcosior*) ; pas davantage dans le verbe celtique insulaire ou dans le verbe germanique (seul le gotique garde trace d'une flexion non active, mais au présent seulement, et avec sens passif). Dans l'ensemble du groupe occidental, à l'époque historique, le moyen, dans son opposition à l'actif, a cessé pratiquement d'exister tel qu'il fonctionne librement en grec ou en sanskrit.

Les données vénètes apportent sur cette question des informations nouvelles, malheureusement elles-mêmes très lacunaires.

Les verbes de dédicace, dans les trois sanctuaires d'Este, de Gurina

(Carinthie), de Lagole (Cadore ; fouilles depuis 1949), sont au nombre de trois : *donasto* (auprès duquel le nom de la divinité peut être soit au datif, soit à l'accusatif), *doto* (toujours accompagné, à Lagole, de *donon* ou *donom*), *tolar* (avec une variante, peut-être phonétique, *toler*) ; ils sont construits personnellement, avec un sujet au nominatif ; ils sont transitifs tous trois (mais la désignation de l'objet votif, au reste facultative, ne figure pas auprès de *donasto* quand celui-ci régit à l'accusatif le nom de la divinité) ; ce ne sont ni des impersonnels ni des passifs ; ce ne peuvent être que des déponents, au sens latin du terme, ou des moyens, au sens grec du terme. Dans aucune des langues possédant une voix moyenne, le verbe « donner » n'est constamment moyen et, en italo-celtique, il n'est pas déponent. Nous avons donc chance d'avoir ici un emploi moyen au sens grec du terme, la dédicace étant faite dans l'intérêt du dédicant.

Les deux vases de Padoue portant une inscription constituée d'un nom propre au nominatif et du verbe *faxto* ne justifient ni par leur façon ni par leur décoration la présence d'une signature. Ou bien *faxto* signifie « faciendum cūrāuit », et l'inscription est une marque de propriété. Ou bien *faxto* a ici un sens votif voisin de celui de ἔθηκε. Dans l'une et l'autre hypothèse, le moyen est justifié.

Enfin, une grande pierre de Vicence, ayant sûrement appartenu à un monument important, porte une inscription comportant deux noms propres au nominatif, chacun sujet d'un verbe : ... *donasto* / ... *atraest* ; premier verbe : « un tel a fait offrande du monument », voix moyenne, comme dans les inscriptions des trois sanctuaires ; le second verbe, de flexion active, doit se rapporter soit à l'exécution du monument (« sculpsit », etc.), soit à son inauguration ou à sa consécration officielle (« probāuit », etc.). C'est la seule forme verbale active jusqu'ici connue en vénète de façon sûre.

De ces données fragmentaires paraît ressortir l'existence en vénète (au moins dans le formulaire votif) d'une voix moyenne au sens grec du terme.

— M. A. Ernout, après avoir félicité M. Lejeune de reprendre, comme l'a fait aussi M. Heurgon, la tradition des études italiques en France, suggère que ce formulaire votif (utilisant, comme le formulaire latin, deux verbes, *dăre* et *dōnāre*, dont les valeurs premières sont très différentes) a pu subir l'influence du latin lui-même. Il fait observer, d'autre part, que nous pouvons n'avoir là que des prétérits, et que la flexion moyenne d'un prétérit n'implique pas nécessairement celle du présent correspondant, comme le montre le type φημι / φάτο sur lequel A. Meillet avait appelé l'attention.

— M. Lejeune précise qu'une partie seulement de nos textes est con-

temporaine de la romanisation de la Vénétie, et qu'au surplus, en ce qui concerne la voix, l'influence latine n'aurait pu jouer qu'en faveur de l'actif ; d'autre part, nous avons au moins, à Vicence, un prétérit actif, opposé, dans un même texte, à un prétérit moyen, l'un et l'autre appartenant visiblement à des dénominatifs. Mais il est exact que les quelques données dont nous disposons sont loin d'être toutes sans obscurité, soit du point de vue de la forme (*tolar / toler*), soit du point de vue du sens (*atraest*), et les vues ci-dessus ont été proposées seulement comme probables.

— M. J. Marouzeau demande si le texte des inscriptions permet d'observer une différence de construction syntaxique entre *doto* et *donasto*. D'autre part, il suggère pour *tolar* un rapprochement de sens avec le latin (*ob*)*latus* (idée d'offrande).

II. — M. J. Béranger présente quelques *remarques sur la langue politique du Principat*. Une terminologie moderne met sur le même plan termes techniques, néologismes (principat, dominat), expressions littéraires (*ius proconsulare*, Tac., *Ann.*, XIII, 21), termes affectifs (*cura*, *auctoritas*, etc.). L'habitude de citer les mots latins sans les traduire conduit à ignorer le contexte, à méconnaître et à niveler les valeurs. Les données sont faussées, et avec elles le jugement.

Le Principat prétendant ne rien innover, la langue est *a priori* celle de la République. Les changements réels, pour que le contraste ne soit pas choquant, s'expriment dans un vocabulaire qui n'offre, à vue d'œil, aucun caractère politique. C'est là la difficulté. On ne cherche pas une définition, mais un programme, une justification. La langue est affective, partisane, moralisante. Elle sert une idéologie propre à légitimer la présence d'un monarque. Elle exalte son dévouement, les charges du pouvoir, la vigilance, la nécessité du commandement unique (*rei publicae causa*, *onus*, *statio*, *corpus*, etc.). La langue est imagée, métaphorique, elliptique, pour suggérer l'inexprimable, tranchant sur le grec précis, technique. Au contact de la pensée hellénique, les mots prennent une extension inouïe : ils deviennent capables de refléter la monarchie idéale universelle. La langue politique du Principat servait une cause. En revanche, elle modela le prince qu'elle emprisonnait d'idéaux.

— M. Boyancé, président, remercie M. Béranger, en relevant que l'esprit de système a créé des idoles qu'il importe d'abattre pour revenir aux textes mêmes.

— M. Durry fait part des difficultés de traduction qu'il a rencontrées dans la langue des panégyristes. Il recommande l'élaboration d'un dictionnaire de la langue politique sur la base de monographies récemment parues (*libertas*, etc.).

— M. Piganiol apporte quelques compléments à l'exposé de M. Béranger, qui en somme, en cherchant le contenu de certaines formules, a fait une anti-idéologie. Il insiste sur l'influence grecque considérable (cas de *prostatès*).

— M. Jean Bayet se félicite que la question du vocabulaire politique soit ainsi posée en termes de vie. Sans préjudice, bien entendu, de l'influence grecque, indéniable dès le IIe siècle a. C. Mais il importerait justement d'étudier le vocabulaire politique du dernier siècle de la République ; au reste, cette tâche est déjà entreprise en vue d'une thèse.

Même du point de vue des vocabulaires techniques, il importe d'être prudent : beaucoup de termes de métiers sont employés par les écrivains latins avec des valeurs diverses, où l'affectivité croise plus ou moins la technicité. D'autant plus important est l'avertissement, si solidement fondé, de M. Béranger, alors que l'attention et le travail des chercheurs sont spécialement orientés vers l'étude des langues de métiers. Pour le droit en particulier, la tâche sera très délicate et requerra la collaboration des romanistes.

— M. J. Marouzeau avait depuis longtemps recommandé l'élaboration d'un dictionnaire de la langue politique dans le cadre d'une série d'index. Il insiste sur l'aspect qualitatif du vocabulaire, où se reflètent des préoccupations morales et philosophiques.

— M. W. Seston estime qu'il faut bien fixer les conditions historiques avant d'aborder l'interprétation spéculative. La tâche première semble devoir être de définir rigoureusement les réalités que recouvre le langage.

— M. Béranger remercie ses collègues français de leurs interventions. Il se défend de négliger les *realia* ou l'influence grecque ; il penche seulement pour la détermination d'une confluence. Beaucoup plus conscient au reste de la complexité du sujet que ne l'a laissé entendre son exposé, il tirera le plus grand profit des remarques et suggestions qu'il se plaît à avoir suscitées.

IV.

SÉANCE DU SAMEDI 10 MAI 1952.

Président : M. P. Boyancé.

Membres présents. — Mlle d'Alverny, M. V. Alves, R. P. Arbour, M. A. Aymard, Mlle M.-T. Bainville, MM. J. Bayet, R. Bloch, B. Blumenkranz, A. Bourgery, G. de Boussineau, P. Cornu, P. Couissin, P. Crouzet, A. Dain, R. Dumaine, M. Durry, Mlle J. Ernst, Mme Fasciato-Frézouls, MM. G. Fohlen, J. de Foucault, Mlles A. Freté, H. Fu-